

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre 1er

N° 10

SIGNALEMENT.

Le 1^{er} Brunel François
Né Chaudronnier
natif de Saint-Antoine Cantalien
demeurant à idem
allant à Caragone
âgé de 16 ans, taille d'un mètre
57 centimètres
cheveux châtain front couvert
sourcils châtain yeux gris
nez allongé ouche ordinaire
barbe naissante menton rasé
visage ovale teint pâle.

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DEPOSÉES :

La demande.

FAIT à Aurillac, le 13 Février 1850.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Brunel



St. Sautin Cantalès, Le 10 février 1850.

A. M^r. Le Préfet Du Cantal.

Monsieur Le Préfet,



Signalement

âge — 16 ans.
taille — 1. mètre 87 centimètres
Cheveux — châtains
front — concave
Sourcils — châtains
yeux — gris
nez — allongé
Dentures — ordinaires
barbe — point
menton — rond.
Visage — ovale
teint — un peu pâle.

Monsieur Brunel François, quoique dans son acte de naissance il soit nommé Doumet, âgé de seize ans révolus natif de cette Commune désirerait, du consentement de son père, passer en Espagne pour y exercer l'état de Marchand Chandronnier, en la ville de

Mous (Catalogne) Caragone

Partant avec son beau-frère Germain Sabre, et ne possédant absolument rien en ce moment, il voudrait obtenir de votre part, s'il est possible, d'être porté sur le Passport, de son beau-frère.

Il est avec des sentiments pleins de respect et de vénération

Votre très-humble serviteur

Signature du Père

Brunel

Brunel

Le Maire de la Commune de St. Sautin Cantalès, vu l'exposé approuve les réclamations cy-dessus et certifie que le susdit est de nommes réels et naçars.

St. Sautin Cantalès, Le 10 février 1850.



C. M. M. M. M.